



COUPE DE FRANCE
CRÉDIT AGRICOLE

TIRAGE 5ÈME TOUR

MATCHS PRÉVUS LE SAMEDI 10 OCTOBRE 2026

E.S. TROUY (R2)



VS



VIERZON F.C. (N2)

LA BERRICHONNE DE CHATEAUROUX (N1)



VS



U.S. ORLEANS LOIRET F. (L3)

S.C. MASSAY (R3)



VS



AVOINE O. CHINON CINAIS (N2)

SOLOGNE FOOT ROMORANTIN 41 (N2)



VS



BOURGES F.C. (N1)

LOCHES A.C. (R3)



VS



F.C. DEOLS (R3)

S.C. MALESHERBOIS FOOTBALL (R2)



VS



BLOIS F. 41 (N2)

U.S. PORTUGAISE DE JOUE LES TOURS (R2)



VS



UNION FOOT DE TOURAINE (N1)

U.S. MER (R3)



VS



C'CHARTRES F. (N2)

U.S.M. OLIVET (R2)



VS



ST. PRYVE ST HILAIRE F.C. (N1)

S.M.O.C. ST. JEAN BRAYE (R1)



VS



A.S. CONTRES (R2)

U.S. DAMPIERRE EN BURLY (D1)



VS



ACP TOURS (R2)



110^e
ÉDITION
26-27



COUPE DE FRANCE
CRÉDIT AGRICOLE

TIRAGE 5ÈME TOUR

MATCHS PRÉVUS LE SAMEDI 10 OCTOBRE 2026

JARGEAU ST.DENIS F.C. (D1)



VS



F. C. DE MONTLOUIS (N1)

INFORMATIONS

Article 6.2.1 de la Coupe de France Crédit Agricole :

"[...] dans le cas où le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement deux divisions au moins au-dessous de celui de son adversaire, ce club devient club recevant. [...] Jusqu'au 6ème tour inclus, les ligues régionales définissent les règles applicables au choix des installations sportives en incluant le principe suivant : si le club tiré le deuxième, se situant dans la même division ou dans la division immédiatement inférieure ou supérieure de celle de son adversaire, s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors de ce même tour, ce club sera en conséquence désigné club recevant."

Les clubs peuvent avancer la rencontre au samedi 10 octobre 2026 par Footclubs.

Prochain tirage : Mardi 13 octobre 2026 au Crédit Agricole Centre Loire (St-Jean de Braye - 45)
6ème Tour : Dimanche 25 octobre 2026



110^e
ÉDITION
26-27